

Lettre à nos frères prêtres

N° 10 - Juin 2001

Lettre trimestrielle de liaison
de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

ENTRETIENS ROMAINS : VERS UN DEBAT DE FOND

Voici trois mois, je vous annonçais la reprise récente des relations officielles entre la Fraternité Saint-Pie X et le Vatican. Je ne cachais cependant pas mes appréhensions : « *La bonne issue des discussions semble provisoirement compromise* ». L'affaire paraissait en effet mal engagée ; elle a peut-être pris aujourd'hui une tournure beaucoup plus saine, que Mgr Fellay me demande de porter à votre connaissance.

Certes, le cardinal Castrillon Hoyos, délégué particulier du Saint Père en la matière, émettait des propositions canoniques miroitantes : prélatrice personnelle, administration apostolique, etc. Mais cette optique « *purement juridique* » – les termes sont ceux du communiqué officiel du Vatican – présentait un inconvénient majeur : elle traitait du sort de la Fraternité Saint-Pie X sans aucune référence à la crise profonde que traverse l'Église depuis quarante ans. Un telle optique, parce qu'elle violente l'histoire de ce dernier demi-siècle, parce qu'elle oublie de considérer la nature du combat mené par la Fraternité Saint-Pie X, ne pouvait qu'entraîner l'échec. La lettre qu'écrivait le cardinal Castrillon à Mgr Fellay le met en évidence : « *Toutes les garanties seront données pour que les membres de la Fraternité [Saint-Pie X] et tous ceux qui ont un attrait spécial pour cette noble tradition liturgique puissent la célébrer librement dans vos églises et lieux de culte* ». Si la phrase est d'apparence rassurante, elle est en fait une condamnation sans appel de la Fraternité Saint-Pie X, sans même qu'il y ait eu audition : réduire les choix de la Fraternité Saint-Pie X à un attrait subjectif pour la liturgie traditionnelle et refuser de considérer les raisons doctrinales qui l'animent, c'est méconnaître ses motivations. Or le dialogue ne s'engage pas sur la méconnaissance de l'autre. Aussi le cardinal n'a-t-il d'autre alternative que de nous proposer le triste sort de ces pauvres aborigènes d'Australie : vie vous sera laissée, mais dans le musée bien fermé de vos églises et lieux de culte ; silence sera ainsi fait sur vos justes revendications. Il n'en sera pas ainsi : la Fraternité Saint-Pie X est au service de l'Église, non de ses supposés attrait. Nous n'avons rien à voir en cela avec les différentes communautés « *Ecclesia Dei* ».

L'accord « *purement juridique* » étant dès le principe voué à l'échec, une première étape « *simplement pratique* » pouvait être envisagée. C'était d'ailleurs la seule piste répondant à la volonté romaine d'aboutir rapidement en ce dossier, sans aborder pour l'heure le différend théologique. Afin que la clarification juridique ne soit cependant pas séparée de la situation concrète de crise que traverse l'Église, afin que nos motivations doctrinales ne

Sommaire

p. 1 – Vers un débat de fond par l'abbé Laurençon

p. 3 – Le point sur les entretiens romains : interventions dans la grande presse

p. 5 – Je ne partage pas la foi de W. Kasper, par l'abbé Celier

p. 6 – Le problème de la réforme liturgique : intervention de Mgr Rouet, réaction de l'abbé de La Rocque

p. 9 – Courrier des lecteurs

p. 12 – Redécouvrir notre sacerdoce avec saint Jean Chrysostome

soient pas mises dès le principe sous le boisseau, nous réclamions le fameux « préalable de la messe ». Il consistait en la reconnaissance par Rome du droit qu'a tout prêtre de célébrer avec une entière liberté la messe selon le rite révisé par saint Pie V. N'est-ce pas grâce à ce rite que les fidèles attachés à la Tradition ont pu garder et transmettre une foi intègre et vive, tandis que s'anémiait celle de tant de chrétiens ? Mettre fin à la défiance abusive et infamante qui pèse sur le missel traditionnel était donc un acte pratique qui montrait ostensiblement la possibilité d'une véritable coopération dans la lutte contre le modernisme toujours plus délétère. Malheureusement, le Vatican n'a pas persévéré en cette voie, suite aux nombreuses pressions qui se manifestèrent. Ainsi, le cardinal Kasper s'est élevé contre toute idée d'accord : il ne pouvait en être autrement, vu que le nouveau Président du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens soutient la thèse d'une rupture théologique et doctrinale opérée par Vatican II (cf. page 5) ; dès lors, nous incarnons tout ce qu'il a rejeté. De la même manière, dès les premiers ébrutements des pourparlers en cours, soixante-cinq évêques de France ont énergiquement fait savoir à Rome leur vive opposition.

Dans leur refus même, les évêques français ont paradoxalement rendu possible un véritable bond en avant dans ces relations officielles : ils en ont changé la donne, pour l'assainir d'autant. Le pape Paul VI centrait le débat uniquement sur l'obéissance et la subjectivité affective des fidèles attachés à la Tradition catholique. Aujourd'hui, on reconnaît enfin publiquement ce que la Fraternité Saint-Pie X a pour sa part toujours affirmé : sous-jacentes aux difficultés canoniques, il y a, entre Ecône et la Rome actuelle, de profondes « *différences doctrinales, liturgiques, sacramentelles, institutionnelles* » (cardinal Eyt). Ces réelles oppositions, loin d'arrêter les échanges, serviront de base à un nouveau départ. S'il est vrai qu'elles ne peuvent être « *surmontées sans examen approfondi* » (cardinal Eyt), il est également certain qu'en ces domaines, « *on ne peut agir qu'avec courage et prudence* » (cardinal Billé), c'est-à-dire aller sereinement de l'avant. Mgr Fellay ne dit pas autre chose : « *Nous ne refuserions pas une vraie discussion avec Rome pour aborder les questions de fond* » (Lettre aux amis, mai 2001). Le cardinal Castrillon Hoyos semble lui-même s'être rangé à cette idée. Tout récemment, il écrivait à Mgr Fellay la nécessité de « *préciser les conditions théologiques fondamentales* ». Il semble donc que, de part et d'autre, les esprits soient désormais mûrs non pour une discussion mercantile autour d'un simple statut juridique, mais pour un affrontement loyal sur le terrain doctrinal, où aucune question cruciale ne sera esquivée, où charité sera toujours gardée. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce constat, et souhaiter pour bientôt ces premières « *disputationes* » qui permettront à tous d'approfondir l'enseignement de la Tradition.

Afin de donner à ces discussions une première base de départ, la Fraternité Saint-Pie X a exposé à travers *Le problème de la réforme liturgique* les raisons de son refus du rite de Paul VI. Communiqué désormais à quelque 1000 évêques et 20 000 prêtres, ce document a déjà soulevé de très nombreuses réactions, donc la publication présente veut se faire l'écho. Il est néanmoins certain que les partenaires officiels du dialogue – Rome et l'épiscopat de France – n'ont pu encore intervenir sur le fond : temps de réflexion doit leur être laissé. Ces réponses, nous les attendons avec beaucoup d'ouverture, dans une quête absolue de vérité. Elles apporteront avec elles un élément encourageant : les autorités ecclésiastiques, interpellées par l'interrogation que nous leur avons adressée, n'auront pas coupé court à ce débat de fond qu'ils ont réclamé et que désormais beaucoup attendent. De lui sortira le renouveau liturgique et ecclésial tant désiré.

Pierre Marie Laurençon, né en 1952, a été ordonné prêtre à Ecône en 1978. Après avoir dirigé pendant 18 ans un établissement scolaire, il a été nommé en 1996 Supérieur du District de France pour la Fraternité Saint-Pie X.

Abbé Pierre Marie Laurençon,
Supérieur pour la France
de la Fraternité Saint-Pie X

LE POINT SUR LES ENTRETIENS ROMAINS LES INTERVENTIONS DANS LA GRANDE PRESSE

Cardinal Billé : « Agir avec courage et prudence » (La Croix, 11 mars 2001)

LA CROIX : Quel est l'enjeu du dialogue renoué actuellement entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X ?

Card. Louis-Marie BILLE : L'enjeu est évidemment celui de la communion ecclésiale, celle pour laquelle nous prions à chaque messe après avoir dit ou chanté : « Notre Père. » On ne peut jamais se résigner à une situation de rupture. On pourrait relire ici ce que dit Jean-Paul II dans *Novo Millennio in eunte* sur la spiritualité de communion. Quand je parle de communion, je n'oublie pas ses composantes. Il n'y a pas de communion sans vérité, sans clarté, sans réciprocité. J'ai lu dans le communiqué de Mgr Fellay du 22 janvier un appel à la prière pour que « Notre-Dame ouvre les cœurs des responsables romains et des évêques ». En ce qui me concerne, je le remercie volontiers de cette intention. Mais qu'il me permette d'adresser une prière semblable pour que Notre-Dame agisse aussi dans son propre cœur.

Parmi les « solutions juridiques » à l'étude pour mettre fin à ce schisme, quelle est celle qui vous paraîtrait la plus appropriée ?

Je n'ai pas effectué la recherche juridique qui me permettrait de répondre à une telle question. La solution la plus appropriée serait celle qui traduirait le moins mal au plan juridique l'ensemble des données en cause, qu'elles soient spirituelles, théologiques, ecclésiales ou liturgiques.

J'entrevois un, peu, en revanche, ce dont il faudrait se garder : par exemple, la constitution d'un rite différent qui, ayant ses évêques et son clergé, prendrait une consistance ecclésiale distincte, semblable à celle des rites orientaux. Ou encore la mise en place d'une structure ecclésiale du type d'une paroisse ou d'un diocèse, mais à laquelle on pourrait appartenir sans critère proprement objectif, sur le seul critère éminemment subjectif, de sa tendance ou de sa sensibilité.

Y a-t-il à vos yeux des préalables ou des conditions à l'aboutissement de ce dialogue ?

Il n'est peut-être pas heureux de parler de préalables. À moins que l'on pense à des choses aussi fondamentales que l'acceptation de tous les conciles œcuméniques, Vatican II y compris. Il y a place, en revanche, pour des cheminements, des appriovoisements, des préparations, pour la conversion des cœurs, le respect mutuel, le refus des soupçons réciproques, que sais-je encore. Les conditions d'aboutissement, elles, peuvent être d'ordre très divers. Je pense à un minimum de clarté sur la situation actuelle de la Fraternité Saint-Pie X, au refus des anathèmes (au sens large de ce mot, bien sûr). Ou, encore, une chose serait de reconnaître droit de cité à un groupe auquel les années d'existence ont donné une consistance ; autre chose serait que ce groupe déclare entamer une stratégie de reconquête.

La volonté d'aboutir sur ce dossier pour préserver l'unité de l'Église risque-t-elle par ailleurs de provoquer d'autres divisions ?

Une telle question n'est pas nouvelle. Tout effort vers l'unité comporte un tel risque. C'est pourquoi on ne peut agir dans ce genre de choses qu'avec courage, mais aussi avec beaucoup de prudence. La tâche des responsables, dans ce type de démarche, est de tout faire pour que le plus grand nombre puisse comprendre, adhérer, accueillir. Par exemple, beaucoup de catholiques sont parfaitement à même d'admettre que d'autres soient attachés à une liturgie traditionnelle. Mais ils concevraient difficilement – cela d'ailleurs n'arrivera pas – que l'on mette en cause les fruits que, malgré d'inévitables limites, la réforme liturgique conciliaire a portés et continue de porter dans le monde entier.

Comment envisagez-vous votre rôle au sein de la Commission Ecclesia Dei qui est chargée de cette question ?

Ce rôle tient fondamentalement à la mission que la Commission a reçue. Je ne vois pas comment il pourrait en être autrement. Mais je peux supposer que si j'ai été nommé, c'est en fonction de l'expérience qui est la mienne sur le terrain de l'Église en France. J'ai à apporter modestement et clairement ce que je vois et ce que j'essaie de comprendre.

Mgr Fellay : « Nous demandons des garanties » (Le Figaro du 24 mars 2001)

LE FIGARO : Depuis août 2000 et à la faveur du Jubilé, des pourparlers ont été engagés entre Rome et la Fraternité Saint-Pie X. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Mgr Bernard FELLAY. – Lors de ma rencontre du 16 janvier avec le cardinal Castrillon Hoyos, je lui ai exposé la nécessité de nous accorder des garanties préalables à toute discussion. Depuis cette date, nous at-

tendons une réponse. A Rome d'engager le premier pas pour un rapprochement, notamment en libérant la messe. Il faut en effet permettre aux prêtres du monde entier de pouvoir célébrer la messe tridentine.

Pourquoi demander des garanties?

Nous avons l'exemple de la Fraternité Saint-Pierre qui a eu, ces derniers temps, maille à partir avec Rome. Nombre de fidèles de la Tradition estiment avoir été trahis par Rome. Nous n'avons pas confiance et nous sentons bien que Rome hésite, voulant sans trop vouloir octroyer la messe tridentine à tous les prêtres.

Pourquoi une telle insistance sur la messe ?

Elle cristallise bien tout le différend théologique que nous avons, et toute la crise de l'Église. Celle-ci cède à

l'attrait du monde, renonce à la croix. La messe tridentine et celle selon Paul VI sont deux mondes. Nous demandons à Rome de rappeler le monde de la messe tridentine aux fidèles et surtout aux prêtres.

Êtes-vous pessimiste sur les chances d'un accord ?

Humainement, je pourrais l'être. Mais l'Église est surnaturelle, gardée par Dieu. N'en restons pas à nos vues humaines, même si des déclarations épiscopales en France ferment plus de portes qu'elles n'en ouvrent. Quelles que soient les difficultés du che-

min, je ne perds pas l'espérance : un jour, Rome et Écône se retrouveront.

Prétendez-vous être le seul à avoir raison contre Rome ?

Ce n'est pas moi qui ai raison contre Rome, mais la Tradition. Nous ne tirons pas de nous-mêmes notre force et notre assurance, mais de ce que l'Église a toujours fait. D'ailleurs, d'autres que nous – des théologiens, des cardinaux – critiquent le concile Vatican II qui n'a pas voulu être dogmatique et qui est donc réformable.

Cardinal Eyt : « Tout n'est pas négociable » (La Documentation Catholique, 15 avril 2001)

D'après des informations parvenues en France assez mystérieusement, le Saint-Siège et le Saint-Père en personne ont manifesté depuis de longs mois déjà, le désir de développer des contacts avec la Fraternité Saint-Pie X en vue d'aboutir à des solutions juridiques. Tandis que les médias décrivaient le déroulement positif de ces pourparlers, les prêtres de France recevaient un bulletin, 9^{ème} de la série, intitulé « Lettre à nos frères prêtres ».

Or voici que, dans ce bulletin, les résultats des « Entretiens romains », d'abord salués comme pleins de promesses, sont présentés, dans la suite du texte, comme « provisoirement compromis », les discussions étant en tout cas, pour le moment, « suspendues ». Selon l'homme qui semble guider la discussion, Mgr Fellay, la cause de cette suspension serait du côté de Rome.

À la lecture de cette « Lettre à nos frères prêtres », tout comme à la connaissance du bulletin girondin de la Fraternité Saint-Pie X, « *Le Mascaret* », je me félicite que la cause de la dite suspension vienne « du côté de Rome ». Voici parmi d'autres, un motif qui justifie ma position.

Il s'agit dans « La lettre à nos frères prêtres » de l'attristante caricature de la théologie catholique de l'Eucharistie à laquelle se livrent des théologiens lefebvristes. Il ne s'agit pas moins que de contester radicalement la doctrine énoncée sur l'Eucharistie par Paul VI et Jean-Paul II. À cet égard, il est évident pour un catholique que l'expression « Mystère pascal » du Christ et de l'Église constitue bien une réalité qui éclaire et soutient la foi, l'esprit de la liturgie, la consécration de nos cœurs et le sens de nos vies. Comment pourrions-nous accepter que d'autres ca-

tholiques puissent dire d'une théologie aussi autorisée « qu'ils découvrent avec effroi qu'elle est condamnable et partiellement condamnée par le Magistère authentique de l'Église » ? Ce sont hélas des propos de cette sorte que nous tiennent certains évêques et prêtres de la Fraternité Saint-Pie X au moment où ils nous disent aspirer à se rapprocher de l'Église catholique...

De telles différences doctrinales, liturgiques, sacramentelles, institutionnelles, de telles oppositions, non seulement sur le « Mystère pascal » mais sur tant d'autres éléments de la foi, peuvent-elles être surmontées sans examen approfondi et sans délai suffisant ? Pour le moment et concernant ces problèmes, nous sommes nombreux à voir sur cette route davantage d'obstacles que d'ouvertures.

Abbé de La Rocque : « En toute clarté et charité » (La Croix, 11 avril 2001)

Directeur de publication de la *Lettre à nos frères prêtres*, c'est avec intérêt que j'ai pris connaissance des propos que certains membres éminents du clergé français ont récemment tenus à notre sujet.

L'une des phrases du cardinal Billé (La Croix du 21 mars 2001) a particulièrement retenu mon attention : « *Il n'y a pas de communion sans vérité, sans clarté, sans réciprocité* ».

Persuadée de cette affirmation, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X n'entend pas négocier pour elle-même un simple accord juridique, en esquivant les points de divergence plus profonds. La *Lettre à nos frères prêtres*, adressée depuis deux ans au clergé français et accessible à tout laïc, est une preuve suffisante que nous voulons faire, en toute clarté et charité, la vérité sur nous-mêmes.

De même, dans le cadre des discussions entreprises depuis quelques mois avec le Vatican, nous avons remis officiellement au Saint Père un document capital, *Le problème de la réforme liturgique*. Nous y exposons filialement les graves interrogations qu'ont suscitées pour nous la réforme liturgique de 1969, en raison de ses enjeux doctrinaux. Parce que la vérité se fait dans la clarté, nous

JE NE PARTAGE PAS LA FOI DE W. KASPER !

La chose est aussi grave que patente : je ne partage pas la foi de Walter Kasper ! De son propre aveu, ce dernier a rompu la communion de foi indispensable à l'unité catholique.

- ❖ Au sujet de la nécessité d'appartenance à l'Église pour le salut, il écrivait récemment :
 - « Par ses déclarations, le Concile [Vatican II] rejetait l'ancienne théorie exclusive et la pratique selon lesquelles, du fait que Jésus-Christ est le seul et unique Médiateur du salut, il n'est pas de salut hors de la foi en Christ, "hors de l'Église" : Extra ecclesiam nulla salus, selon le fameux axiome [de] l'évêque Cyprien de Carthage (mort en 258) [...] Cette théologie exclusive était remplacée par une théorie inclusive [...] En Jésus-Christ le salut est venu à tous les peuples d'une manière universelle qui inclut tout ce qui est bon et vrai dans les autres religions » (La doc. catho n° 2246 du 15/04/2001, page 367).
 - Pour ma part, je crois que l'Église catholique romaine est l'Église du Christ, hors de laquelle il ne peut y avoir de salut. Étant entendu que l'appartenance à l'Église catholique peut être explicite ou implicite, je renouvelle la profession de foi de mes Pères :
 - *Nous croyons de cœur et professons de bouche une Église; non celle des hérétiques, mais la Sainte Église Romaine, Catholique et Apostolique, hors de laquelle nous croyons que personne ne peut être sauvé* (Innocent III, déclaration contre les Vaudois).
 - *Il y a une seule Église Universelle des fidèles, hors de laquelle absolument personne n'est sauvé* (IV Concile de Latran, profession de foi - DzH. 802).
 - *La foi nous oblige instamment à croire et à tenir une Église, Sainte, Catholique et Apostolique; hors d'elle, il n'y a ni salut, ni rémission des péchés* (Boniface VIII, "Unam Sanctam" - DzH. 870).
 - *La Sainte Église Romaine croit fermement, professe et prêche qu'aucun de ceux qui vivent hors de l'Église ne peut avoir part à la vie éternelle, mais qu'ils iront au feu éternel* (Concile de Florence, décret contre les jacobites - DzH. 1351).
 - *C'est un des dogmes catholiques des plus connus que personne ne peut être sauvé hors de l'Église Catholique* (Pie IX, "Quanto conficiamur maerore" - DzH. 2867).
 - *Parmi les choses que l'Église a toujours prêchées et ne cessera jamais de prêcher se trouve cette affirmation infaillible qui nous enseigne que hors de l'Église il n'y pas de salut* (Pie XII, Lettre du Saint-Office - DzH. 3866-3872).
 - De cette divergence de foi, découle une profonde divergence de conception dans la pratique œcuménique, décrite par Walter Kasper lui-même : « Avant le Concile Vatican II, l'Église catholique entendait le rétablissement de l'unité des chrétiens uniquement en termes de "retour de nos frères séparés à la véritable Église du Christ..., dont ils se sont jadis malheureusement séparés". Telle était l'expression qu'employa Pie XI dans son Encyclique *Mortalium animos* de 1928. Le Concile Vatican II allait apporter un changement radical. [...] Le vieux concept d'œcuménisme du retour a été remplacé aujourd'hui par celui d'itinéraire commun, qui dirige les chrétiens vers le but de la communion ecclésiale comprise comme unité dans la diversité réconciliée » (La doc. catho. n° 2220 du 20/02/2000, page 167).

Ce faux prophète, déguisé en brebis mais qui au dedans est un loup ravisseur (Mt 7, 15), n'a pas été dénoncé. Le voici au contraire élevé aux honneurs cardinalices, puis nommé président du secrétariat pour l'Unité des chrétiens. Devant de tels faits, comment pourra-t-on nous reprocher de suivre les conseils du Christ en étant "méfiants" (Mt. 7, 15) vis-à-vis de ceux qui sont à l'origine de telles promotions ? Que ceux-ci comprennent la nécessité où nous sommes de réclamer en préalable à tout accord les garanties nécessaires à la sauvegarde de notre foi catholique : les ennemis de l'Église sont à l'intérieur même de celle-ci.

Abbé Grégoire Celier

Ordonné prêtre à Ecône en 1986, Grégoire Celier est depuis 7 ans le directeur des éditions Clovis.
Il avait auparavant exercé son ministère pendant huit ans dans le monde scolaire.

venons de communiquer ce même document à tous les évêques francophones du monde et aux 20 000 prêtres de France.

Je regrette que notre attitude de franche ouverture soit aujourd'hui mal interprétée par tel ou tel cardinal. Peut-on réduire à une « *attristante caricature de la théologie catholique de l'Eucharistie* » (Cal Eyt, *La Croix* du 27 mars 2001) un document profondément enraciné dans l'enseignement du concile de Trente, qui analyse patiemment le concile Vatican II, le Catéchisme de l'Église catholique et les plus grandes encycliques de Jean-Paul II ? Bien vite l'auteur de ces lignes reconnaît d'ailleurs qu'il ne s'agit plus d'une

« *caricature* », mais de « *la doctrine énoncée sur l'Eucharistie par Paul VI et Jean-Paul II* ».

Certes, la question soulevée par ce document est de taille, parce qu'elle touche au cœur de la vie ecclésiale, parce qu'elle met en jeu la Rédemption opérée par le Christ. Parce que, peut-être aussi, elle est une clé explicative de la situation difficile que l'Église traverse aujourd'hui. C'est donc sereinement qu'il faut l'aborder, au-delà de tout clivage passionnel.

Je regrette donc qu'on puisse écarter d'un revers de main *Le problème de la réforme liturgique* en écrivant : « *L'expression "Mystère pascal" du*

Christ et de l'Église constitue bien une réalité qui éclaire et soutient la foi » (Cal Eyt). L'étude présentée par la Fraternité Saint-Pie X ne remet pas en cause l'expression "Mystère pascal" mais une certaine théologie du Mystère pascal, exposée avec précision et simplicité. Plutôt que de se focaliser sur une expression censée constituer une réalité, il serait plus avantageux d'analyser la réalité que désigne cette expression. C'est ainsi qu'un véritable dialogue pourra s'engager, dialogue auquel j'aspire de tout mon être, parce que je suis persuadé qu'il concourrait au plus grand bien de toute l'Église, notre Mère.

AUTOUR DE L'OUVRAGE LE PROBLEME DE LA REFORME LITURGIQUE

Homélie de Mgr Rouet, évêque de Poitiers
Réaction de l'abbé de La Rocque

Nombreuses sont les réactions suscitées par l'étude Le problème de la réforme liturgique, où la Fraternité Saint-Pie X analyse la théologie du mystère pascal sous-jacente au missel de Paul VI. Faute de pouvoir ici les analyser toutes, nous nous arrêterons à l'intervention que fit Mgr Rouet, évêque de Poitiers, à l'occasion de la messe chrismale. Il n'aborde qu'un des points soulevés par l'ouvrage de la Fraternité Saint-Pie X, la question du sacrifice. Nous citerons l'essentiel de cette homélie, (encadré), tout en laissant réagir en parallèle l'abbé P. de La Rocque (texte au centre).

MGR ROUET REVENIR A L'ESSENTIEL AU CŒUR DU MYSTERE PASCAL

En remettant en honneur très vigoureusement la notion centrale du mystère pascal, le Concile Vatican II nous ramène avec générosité aux enseignements les plus constants, les plus clairs et les plus forts des pères de l'Église. Le Concile, pratiquement dans tous ses textes, parle du mystère pascal comme étant au cœur même de la vie chrétienne. [...] Par là, notre Église revient à sa source, retrouve ce qui a été sa richesse la plus splendide pendant sa fondation apostolique, pendant l'établissement des premières réflexions théologiques qui sont la base, encore actuelle, de toute réflexion vraiment fructueuse, dans le peuple de Dieu. La tradition ne s'arrête pas aux décennies qui nous ont précédés, ni même à l'époque de la Réforme. La véritable tradition est cet esprit et cette

REACTION DE L'ABBE DE LA ROCQUE

« Crispations stériles », « impasses », « recherches de vent »... A écouter l'homélie que Mgr Rouet prononçait à Poitiers le 10 avril dernier, aucun mot n'est trop dur pour qualifier l'étude théologique que la Fraternité Saint-Pie X communiquait à tous les prêtres de France, *Le problème de la réforme liturgique* (PRL). Cette agressivité serait négligeable si elle ne visait que l'opuscule précité. Mais, par-delà cette étude, la violence des mots atteint les éléments vitaux de l'Église catholique. Oui, il y va du cœur de l'Église : à l'instar des propos tenus par Bruno Chenu (*La Croix* du 2 avril 2001), cette homélie dénature la théologie sacrificielle de la messe pour mieux la rejeter dans son ensemble ; dans ses décombres, elle emporte la notion catholique du sacerdoce.

Certes, Mgr Rouet a raison d'insister sur le fait que l'œuvre de la Rédemption ne se limite pas à la simple restauration d'un ordre brisé par le péché. Il est clair pour tous que notre rédemption ne s'arrête pas à la rémission de nos péchés, mais nous mène à la divinisation. Aussi me fait-elle sourire, l'autosatisfaction de ceux qui prétendent avoir redécouvert cette vérité soit disant enfouie par dix siècles de scolastique : cette vérité élémentaire, le missel tridentin me la rappelle chaque jour, en l'une de ces prières que le nouveau missel a supprimées : « *O Dieu, qui avez créé la nature humaine d'une manière admirable et l'avez restaurée d'une manière plus admirable encore...* ». De la même manière, saint Thomas d'Aquin m'enseigne combien la Résurrection et l'Ascension sont également causes de mon salut, évidence que la Fraternité Saint-Pie X n'a jamais remise en cause (cf. PRL n° 93).

La nouveauté dénoncée par *Le problème de la réforme liturgique* ne porte donc pas sur la prétendue redécouverte de l'objet ("transfiguration") et du but ("divinisation") de la Rédemption – ou du Mystère pascal, peut importe le mot, puisque ce n'est pas le mot que la Fraternité Saint-Pie X remet en cause (cf. PRL n° 51), mais la théologie qu'aujourd'hui ce mot recouvre.

L'innovation est ailleurs. Elle éclate à plein dans l'homélie de Mgr Rouet : jamais le saint sacrifice de la messe n'a été dénigré avec des propos aussi déformants qu'offensants. A-t-on déjà vu la théologie sacrificielle de la messe qualifiée de masochisme, ou encore considérée comme cause des guerres de religion ? Curieux jugement de la part de celui qui, en son propre diocèse, rallume les guerres de religion au sein même de son clergé... Ce qui est en fait écarté, refusé, rejeté, c'est l'immolation sanglante du Christ sur la croix, renouvelée chaque jour sur l'autel de manière non sanglante. De cela, on ne veut plus. On estime désormais beaucoup plus à propos d'affirmer : « *La mort de Jésus est essentiellement ce renoncement à nos limites, ce renoncement à nos petites choses pour qu'éclate dans une chrysalide divine qui s'ouvrirait pour nous, l'humanité que Dieu désire* ». Est-ce cela, le sacrifice qui n'est plus « *lié au manque, à la privation, à la blessure* » ?

Sûr de lui, Mgr Rouet croit pouvoir s'appuyer sur les « *enseignements les plus constants, les plus clairs et les plus forts des pères de l'Eglise* », accusant une « *tradition à courte vue* » de s'accrocher à ce qu'une « *période plutôt sombre pour la théologie* » a dit du sacrifice. O sophisme facile, permettant de relativiser un magistère par trop dérangent ! Veut-on entendre la grande Tradition ? Je la revendique à plein ! Mgr Rouet aime à citer saint Jean Chrysostome ? Et bien lisons-le ! c'est dès les premiers pas du raisonnement que Mgr Rouet s'écarte de celui qu'on a pu appeler le docteur de l'Eucharistie. Si l'évêque de Poitiers ne veut pas considérer le sacrifice comme « *lié à la blessure* », c'est parce qu'il ne veut pas considérer le point de départ de la transfiguration à laquelle nous sommes appelés : notre état présent de pécheur. Il célèbre l'Eucharistie « *comme peuple sancti-*

source qui remontent par les apôtres au Christ lui-même, la source glissant toujours au-delà de ce que nos mains peuvent en saisir.

En parlant du mystère pascal comme étant l'expression la plus juste de notre foi, que veut dire exactement le concile Vatican II ? [...] « *Ceux que le Christ a justifiés, il ne les a pas simplement ajustés à son pardon, mais il les a également glorifiés* ». Ce que le Christ a en vue ce n'est pas simplement un retour à ce que nous étions [avant le péché], ce qui serait parfois bien lassant avouons-le, et qui se retrouve dans d'autres mythologies. Ce que le Christ a en vue est la transfiguration profonde de notre humanité. Transfiguration de ce monde, car « *la création, comme dit Paul aux Romains, gémit dans l'attente de sa véritable naissance* ». Nous sommes une terre en gésine, nous sommes une terre en train d'accoucher d'un monde que Dieu appelle de tous ses vœux. Mais également transfiguration pour nous-mêmes [...] Le mystère pascal a pour objet de nous transfigurer à l'image du Fils ; d'être changé de jour en jour, grâce à l'action de l'Esprit Saint en une image de plus en plus fidèle au Fils unique de Dieu, Jésus-Christ, notre Seigneur.

Or, on ne peut obtenir cette grâce de la transfiguration que si nous acceptons de mourir à nous-mêmes, que si nous acceptons de nous laisser totalement saisir par le Christ. Rappelez-vous, frères prêtres, ce moment où vous étiez, pour la prostration, abandonnés comme au tombeau à la volonté de Dieu, ne cherchant plus ce qui vous plaît mais prêts à entendre la voix pour tout appel, même parfois stupéfiant où la mission nous entraînera. [...] La mort de Jésus est essentiellement ce renoncement à nos limites, ce renoncement à nos petites choses pour qu'éclate dans une chrysalide divine qui s'ouvrirait pour nous, l'humanité que Dieu désire.

Rappelez-vous cette position qui a eu cours, en plein Moyen Âge et que l'on apprenait en cachette, à l'époque de nos études : même s'il n'y avait pas eu le péché originel, le Christ se serait incarné, car ce que Dieu désire ce n'est pas simplement le pardon des offenses mais c'est beaucoup plus, l'alliance intime d'une humanité renouvelée entre Dieu le Père, Jésus son Fils uni aux hommes dans l'unique Esprit. C'est l'alliance qui est le but du mystère pascal. [...] Il est clair que cette conception est le cœur de la vie chrétienne, que vous mettez en œuvre chaque fois que vous baptisez, que vous célébrez dans l'Eucharistie [...]

C'est le moment d'unir ces trois grandes intuitions de Vatican II dont on voit maintenant combien elles sont lumineuses. C'est parce qu'il y a un mystère pascal qu'il y a un peuple de Dieu. [...] S'il y a un mystère pascal, il y a un unique peuple de Dieu. Non pas d'abord une pyramide mais un peuple de frères [...] Le mystère pascal fonde l'Eglise comme peuple de Dieu. Elle fonde le presbytérium. Jamais le Concile Vatican II ne dit « *le* » prêtre, toujours il dit « *les* » prêtres. Car le prêtre n'est pas une identité abstraite, homologable à travers tous les pays du monde. Il appartient à un presbytérium

concret avec son histoire. On est prêtre à la proportion vraie où on accepte d'être membre d'un presbytérium, où on consent à cette histoire, où on en est le serviteur dans un peuple donné. Tout le reste est une spiritualité désincarnée. C'est ce que nous célébrons dans l'Eucharistie. L'Eucharistie que nous célébrons ensemble. Rappelez-vous Jean Chrysostome disant à ses fidèles déjà en retard : « Je ne peux pas célébrer sans vous, je ne peux pas commencer sans vous, je ne célèbre pas sans mon peuple ». Car c'est ensemble, comme peuple sanctifié que nous célébrons l'unique Eucharistie.

Ce serait une réduction, une dégénérescence que d'en rester à ce que trois époques, plutôt sombres pour la théologie, ont dit du sacrifice. Il a fallu l'arrivée tardive dans l'histoire, mais cruelle pour nos pays, de trois épidémies de peste aux XIV^e et XV^e siècles, en particulier la « grande peste noire », à l'issue de laquelle un certain nombre de nos pays avaient perdu la moitié de leur population, pour que le sacrifice ne soit plus ce qu'Augustin appelait : « l'hommage, l'offrande spirituelle d'une liberté à son Dieu », mais que d'un seul coup le sacrifice ne devienne que la mort. La mort ! Comme si Dieu aimait la mort ! Il a fallu cette sorte de crispation anti-protestante pour que le sacrifice devienne l'arme de combat : dès lors qu'on ne prononçait pas des mots mortifères, excluants et sanguinolents, c'est comme si on avait trahi la foi. Pardonnez-moi ce mot cruel que vous trouverez dans Emmanuel Leroy-Ladurie, « Montaillou, village Occitan », village qui va tomber tout entier dans l'hérésie cathare : « Ils aiment le Christ, ils l'aiment saignant ». C'est atroce ! N'empêche que c'est cette dévotion-là qui a été assimilée, en un temps d'horreur et de mort, cela se comprend, quand la moitié d'une population meurt de peste, comprenons qu'il n'y a que dans la mort qu'on peut trouver un sens. La crispation anti-protestante était aussi liée à des œuvres de mort. Nous nous sommes entre-tués ! Il y a un rapport entre une théologie sacrificielle et prendre les armes. La troisième époque, si noire pour la réflexion chrétienne, est le romantisme et sa douleur « Mais lui aimait souffrir, il a magnifié d'autant plus la souffrance qu'il y prenait son plaisir et y trouvait sa récompense ». Or de ces traditions à courte vue, très typées dans l'histoire de l'Église, il en est résulté la notion d'un sacrifice mutilé, dégénéré, contre laquelle le Concile s'est élevé bien sûr, c'est celle d'un sacrifice lié au manque, à la privation, à la blessure, en un mot à une sorte de masochisme.

Réfléchissons deux secondes : si nous ne gardons dans l'eucharistie, comme cœur de l'eucharistie, non plus le mystère pascal, mais seulement l'idée du sacrifice du Christ alors il n'y a plus que deux solutions :

- D'un côté cette mort ignominieuse, celle des esclaves, de Jésus en croix, vous allez l'oublier, comme très probablement (n'en déplaise à un texte apocryphe), Pilate a dû complètement oublier qu'un jour il avait abandonné au Sanhédrin un petit agitateur Galiléen...

- Ou bien, d'un autre côté, cette mort qui est le signe de toutes nos morts, vous devez la répéter, la redire, la magnifier. Voilà comment le christianisme est parfois deve-

fié ». Pour sa part, l'illustre évêque de Constantinople n'omet pas de constater que notre condition pécheresse est le point de départ de notre transfiguration : « Représentez-vous le palais d'un monarque : ceux qui sont enchaînés pour avoir offensé la majesté souveraine se tiennent au dehors ; quelqu'un qui voudra travailler à leur réhabilitation n'ira pas commencer par les introduire, c'est lui plutôt qui sortira pour leur parler, et ce n'est qu'après les avoir rendus dignes de se présenter qu'il les amènera devant le monarque. Voilà ce qu'a fait le Christ : il est sorti pour venir à nous, il nous a transmis les volontés du Roi, et c'est alors qu'il nous a fait franchir l'enceinte, nous ayant purifiés de nos péchés et réconciliés » (3^e hom. in He).

Et parce que quotidiennement nous offensoons notre Père, chaque jour est renouvelé sur l'autel le sacrifice de purification et de réconciliation. Sacrifice, donc, que la messe, « sacrifice expiatoire », pour reprendre l'expression de Jean Chrysostome ; tel est bien ce qui transparaît constamment de ses pages eucharistiques. En s'approchant de la table sainte, nous y voyons « le Seigneur immolé et gisant sur l'autel ». Le prêtre est « penché sur la victime », tandis que les assistants sont « couverts de ce sang ». Oui, « célébrer la pâque, c'est participer à un sacrifice saint et redoutable : vous avez sous les yeux le Christ égorgé ». En effet, là, « l'Agneau de Dieu s'immole pour vous, le prêtre est pour vous dans une sorte d'angoisse. Le sang coule pour votre salut du flanc très pur de l'Agneau et remplit la coupe ». Tout cela se réalise par les paroles consécatoires, qui « suffisent et suffiront pour opérer dans toutes les églises, depuis la dernière pâque de Jésus-Christ jusqu'à nos jours et jusqu'à son avènement, l'accomplissement du plus parfait des sacrifices ». Par la communion, nous venons donc recevoir une « chair sacrificielle » etc, etc...

Doit-on, avec Mgr Rouet, qualifier « d'atroces » de tels propos, ou considérer cette spiritualité comme « mortifère » ? Rien de plus inconséquent. Saint Jean Chrysostome explique au contraire : « Le Christ a trouvé sa gloire dans la passion [...] Non seulement la mort a perdu sa puissance, mais c'est par la mort que celui qui nous faisait une guerre implacable, le démon, a vu son empire détruit et comme écrasé dans sa chute [...] C'est ce qui rendait la victime plus éclatante ; elle le serait moins, si le vainqueur n'avait pas détruit la mort par la mort. Voilà précisément ce qu'il y a d'admirable, qu'il ait remporté la victoire avec les armes qui faisaient la force de l'ennemi ; ainsi s'est manifestée partout sa puissance invincible » (Hom. 4 in He).

Tel est ce qui est renouvelé sur l'autel, de l'avis même de tous les pères de l'Église. Non pas qu'il s'agisse d'y délaissier le souvenir de la Résurrection et de l'Ascension, mais c'est le sacrifice de la Croix qui est renouvelé sur l'autel, dont le premier effet pour nous est propitiatoire. D'où la célèbre page de saint

Grégoire le Grand : « [Afin d'apaiser Celui qui nous jugera au dernier jour], envoyons lui nos larmes en ambassade, envoyons-lui nos œuvres de miséricorde, sacrifions sur son autel des victimes expiatoires, reconnaissons que nous ne pourrions lui tenir tête au jour du jugement. [...] Le sacrifice offert sur le saint autel avec des larmes et un cœur plein de bonté est particulièrement efficace pour nous obtenir l'absolution, puisque celui qui, ressuscité des morts, ne meurt plus, souffre à nouveau pour nous dans le mystère de cette oblation. Car chaque fois que nous lui offrons le sacrifice de sa Passion, nous renouvelons en nous [l'effet de] sa Passion pour notre absolution » (Hom. 37 in Ev.)

Dénigrant le sacrifice de la messe, Mgr Rouet ne peut que rejeter la notion même de sacerdoce. Car il y a un lien indissoluble entre le prêtre et le sacrifice : « Tout prêtre pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour le péché » (He 5, 1). À refuser le sacrifice, on ne peut donc que déformer gravement le sacerdoce. Le prêtre n'est plus premièrement l'homme du culte, « celui qui a pouvoir sur le corps et le sang du Christ » (DzH 1764), mais « serviteur dans un peuple », « tout le reste n'étant que spiritualité désincarnée ». Faut-il chercher ailleurs qu'en ce double refus la cause profonde du tarissement des vocations sacerdotales ?

Nous le constatons : si les divergences doctrinales sont profondes, ces enjeux ne sont pas sans conséquences pastorales immédiates. Il en va du cœur de l'Église. Plutôt qu'une harangue dialectique et venimeuse, c'est une discussion sereine, honnête et fondée qu'il faut entreprendre. Elle servira le bien de toute l'Église.

Abbé P. de La Rocque

nu une religion qui encensait la mort. Par conséquent, il faut sans arrêt pouvoir la redire et la célébrer. Celui qui célèbre le sacrifice mortel est celui qui a pouvoir sur les autres, sans se rendre compte malheureusement qu'il ressemble plus à un prêtre païen qu'à celui dont parle l'épître aux Hébreux : ce Christ faisant arrêter les sacrifices multiples en une fois par une unique offrande, a mis fin à toutes les répétitions qui sont toujours liées à des affirmations de pouvoir et à des dégénérescences de la pensée.

[...] C'est important de se redire cela à un moment où on est en train de se perdre en dehors de l'essentiel. Ne croyez pas qu'il s'agit là d'un supplément de théologie accidentelle, il y va du cœur de la foi [...] Très particulièrement de ce point que Vatican II lui-même a remis en honneur, la sacramentalité de l'Église. Certes, avec prudence Vatican II dit qu'elle est « comme un sacrement ». Oui ! Mais si l'Église n'était pas le corps actif, il n'y aurait pas d'autres sacrements ! Nous ne pouvons pas célébrer l'eucharistie si l'Église n'est pas rassemblée ; nous ne pouvons pas baptiser (ce sera un point important pour notre diocèse), si la communauté n'est pas présente ; nous ne pouvons pas donner le sacrement de mariage si l'Église n'est pas là pour l'accueillir [...] Il a fallu le rétrécissement de la crise protestante pour que la validité prenne une telle place alors que célébrer un sacrement c'est montrer que ce peuple-là est transfiguré par la présence de son Seigneur et le service de son Évangile [...] L'homme est fait pour la générosité, pour l'espace et la liberté. Si nous avons, nous, comme signe sacramentel de notre présence au milieu des hommes, un seul signe à donner, c'est de mettre au large les hommes et les femmes que nous rencontrons pour qu'ils ne se rétrécissent pas dans des combats inutiles, dans des crispations stériles, dans des impasses et des recherches de vent.

Mgr Rouet, évêque de Poitiers

COURRIER DES LECTEURS

Tant l'annonce des contacts officiels avec le Vatican que l'envoi de l'ouvrage Le problème de la réforme liturgique ont suscité de très nombreuses prêtres à nous écrire. Réactions vives et passionnées d'une part, mais aussi réflexions de fond souvent très riches, nous allons tenter de présenter ici une petite synthèse de ce courrier, autant que cela est possible en deux petites pages !

Des réactions passionnées et violentes :

Curieusement elles émanent la plupart du temps de prêtres relativement âgés : « Je ne vous remercie pas de l'envoi de votre dernière lettre et de l'archaïque traité de théologie sacramentaire qu'elle accompagnait. Prêtres des années cinquante, nous avons célébré pendant une quinzaine d'années la messe tridentine ; elle nous imposait un

carcan et une sacralisation touchant au fétichisme. Le nouvel ordo a été pour nous une libération comme une nouvelle Pentecôte. Peut-être avon-nous eu le tort de bousculer un peu trop des fidèles qu'on avait réduit à l'abêtissement jusqu'à leur faire réciter le chapelet dans le dos du célébrant, cet "autre Christ" (!). La messe de mon enfance ne m'inspire aucun regret, et j'espère de tout cœur que l'opération que vous êtes

en train de mener, avec d'évidents appuis auprès de ce que la curie romaine a de plus rétrograde, se heurtera à une résistance déterminée. Je vous tire ma révérence. » (prêtre né en 1924)

La lettre que le Père Grelot (né en 1917) faisait paraître dans La Croix du 29 mai est symptomatique de cette opposition : « [...] Mgr Bernard Fellay, ordonné prêtre à

Ecône, puis évêque de nulle part au moment où Mgr Lefebvre encourut l'excommunication « pour que son œuvre continue », professe la même théologie étriquée [que Mgr Lefebvre], à laquelle le concile de Trente sert de prétexte pour accuser de déviation, voire d'hérésie, tous ceux qui ne s'engagent pas dans la même voie sans issue. Je lis dans son petit livre que ceux qu'il appelle les novateurs ont transformé l'ancienne célébration du "sacrifice de la messe" en simple "repas mémorial". sans doute n'a-t-il jamais lu le texte, l'unique texte, où saint Paul donne une définition de cette célébration qui donnait lieu à de sérieux désordres dans l'église locale de Corinthe : "Lorsque vous vous réunissez en commun, ce n'est pas pour manger le repas du Seigneur". Je lis bien : "le repas du Seigneur". C'est la définition même de la célébration. Je m'étonne vraiment que M. Fellay ose critiquer saint Paul, qui sans doute ne connaissait pas le concile de Trente. » Qu'il me soit simplement permis d'inviter ici le Père Grelot à relire le chapitre 10 de cette même épître aux Corinthiens : pour saint Paul, l'Eucharistie est un repas en tant qu'elle est manducation de la victime sacrificielle ; l'aspect repas est donc en dépendance de l'aspect sacrificiel et non l'inverse, ainsi que l'indiquent les auteurs du Problème de la réforme liturgique (PRL 109).

Mais surtout l'attente d'un véritable dialogue

« Je suis tout à fait d'accord avec l'article que vous signez dans La Croix d'hier. Lorsque j'ai lu dans ce même journal l'article du cardinal Eyt, j'ai pensé : "au lieu de répondre ainsi le cardinal ferait mieux de prendre ce livre Le problème de la réforme liturgique et d'en réfuter les arguments page par page." Ne pourriez-vous pas proposer cela ? Ne vous découragez pas. En toute loyauté, sans sectarisme, continuez. L'Esprit Saint finira bien par nous réunir. Croyez, monsieur l'abbé, en mes sentiments fraternels. »

Le journal La Croix (29 mai) se faisait aussi l'écho de cette large réaction du clergé, en citant la lettre du

Père Fresneau : « Comme beaucoup de prêtres, j'ai reçu le livre Le problème de la réforme liturgique de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Pour ma part, je le remercie de ce cadeau en leur disant mon admiration pour l'effort immense qu'ils ont accompli et cela en vue de renouer le contact. Je comprends aussi que dans l'Église nous ayons une certaine crainte de revoir des "intégristes" réinsérer trop vite la famille. Il y a, en effet, le risque véritable d'une confusion doctrinale et d'un désintérêt pour une évangélisation essentielle du monde, à la manière du Christ. Puissions-nous ne pas oublier les priorités définies par l'Évangile. Néanmoins, j'aurais du mal à imaginer que l'Église reste indifférente à la question posée, et je dirais même à l'appel au secours qui se cache sous les affirmations de ce livre. Comment ne pas essayer d'y répondre, et cela, si possible, sans aucune animosité de notre part ? Pensons à la douceur de saint François de Sales, lui qui a osé débattre avec des frères séparés ! »

Et même de nombreux remerciements :

« Un grand merci pour l'envoi de l'ouvrage intitulé Le problème de la réforme liturgique ; et surtout, un plus grand bravo encore pour son contenu. Oui, vous avez beaucoup de choses à dire à l'Église. Aussi je me réjouis des négociations en cours, car votre voix sera d'autant plus forte par après. » (prêtre né en 1961)

« Les réflexions contenues dans votre livre apportent une contribution importante à la théologie de la Rédemption et au problème de la satisfaction à la justice de Dieu. C'est vrai qu'il y a un changement de cap. » (prêtre né en 1925)

« Je suis le plus jeune prêtre de mon diocèse, entièrement favorable à la Tradition. Merci pour vos éclairages, et surtout, continuez en toute charité et patience » (prêtre né en 1971)

Une analyse objective...

« Il y a à prier pour que l'Église en ses pasteurs – le pape et les évêques

– et ses fidèles, vous soient accueillants. On connaît en effet les terribles remous qu'a entraîné l'accueil des lapsi dans l'Église des III^e et IV^e siècles. La situation n'est évidemment pas la même, et ne je vous compare nullement aux lapsi ! ce serait plutôt la grande Église ... J'en viens au Problème de la réforme liturgique. Il y a là une réflexion sérieuse. Vos auteurs ont bien diagnostiqué que la liturgie de Vatican II est une liturgie où toute la Pâque – jamais oubliée, surtout pas à Trente – a pris toute la place. J'en dirais autant de ce "mémorial" qui a été indiqué avec raison comme caractéristique de notre liturgie actuelle. Mais pourquoi donner à penser que ce que dit le Concile et promeuvent les papes soit identiquement semblable à ce qu'en a tiré une nouvelle théologie outrageusement simplifiée ? » (lettre d'un théologien assumant un important poste de responsabilité)

... en laquelle certains se reconnaissent

« Vous avez d'excellents passages sur le Mystère pascal, lequel est véritablement au cœur des sacrements, notamment de l'Eucharistie, de la vie chrétienne, de l'année liturgique, de l'histoire du monde elle-même. Vous nous en proposez une belle synthèse – même si c'est pour mieux le dénigrer – que mes confrères, s'ils lisent votre ouvrage, sauront apprécier. Sans doute n'était-ce pas l'effet recherché par vous... » (prêtre né en 1931)

Rupture rituelle entre les deux missels ?

« Il est faux que la messe nouvelle soit une rupture liturgique. Je reconnais que les "fabricateurs" de cette messe rejetaient pour la plupart, comme chose dépassée, la doctrine de la satisfaction ; je reconnais le caractère inadmissible, faux, non fondé de ce que vous mettez, vous, sous le mot "la théologie nouvelle" (= cette théologie nouvelle). Mais je rejette absolument l'affirmation, et même le soupçon, que la messe de Paul VI ait été fondée sur cette théologie et en soit imprégnée. C'est faux » (théologien retiré). La recon-

naissance de cette rupture, loin d'être le propre de la Fraternité Saint-Pie X, est reconnue par beaucoup : citons le Père Bugnini, à qui fut confiée la rédaction du missel de Paul VI : « *Il ne s'agit pas seulement de retoucher à une œuvre d'art de grand prix, mais parfois il faut donner des structures nouvelles à des rites entiers. Il s'agit bien d'une restauration fondamentale, je dirais d'une refonte : et pour certains points, d'une véritable création nouvelle.* » (Doc. catho du 7 V 67, col. 829). Cette création, de fait, a entraîné la disparition du rit antique de l'Église : « *En vérité, c'est une autre liturgie de la messe. Il faut le dire sans ambages : le rite romain tel que nous l'avons connu n'existe plus, il est détruit.* » (P. Gélineau, *Demain la liturgie*, Le Cerf 1976, p. 10). Le problème de la réforme liturgique n'a fait que circonscrire cette rupture.

La messe tridentine, "messe de toujours" ?

Un évêque émérite m'écrit : « *Le livre que vous avez envoyé à tous les prêtres est aberrant et désolant. Comment la messe tridentine peut-elle être appelée la messe de toujours ? Ce livre est désolant : il nous présente des prêtres tels qu'ils sont, prisonniers d'une conception de la vie et de la société, figée, refermée sur elle-même ; des prêtres enfermés dans un orgueil qui les rend aveugles et sourds.* »

À cet évêque, je ne ferai que citer un tout petit extrait d'une autre lettre, passionnante d'érudition, reçue d'un liturgiste retiré : « *Je me suis rapproché du missel traditionnel par le fait qu'à l'Institut d'Archéologie j'avais choisi comme thèse de doctorat : les sacramentaires carolingiens du IX^e siècle. J'ai commencé par préparer l'édition du Sacramentaire de Marmoutier (845), amené à Autun en 870 par les moines tourangeaux qui fuyaient devant les Normands. En second temps je l'ai comparé aux manuscrits contemporains. Ainsi le Sacramentaire de Marmoutier, depuis douze siècles autunois, est-il le premier exemplaire de la messe grégorienne complète, qui a donné au Moyen*

Âge le Missale Romanum dont le missel de saint Pie V est issu. Ce sacramentaire plonge ses racines dans le Gélasien franc, dont le premier exemplaire fut écrit à Flavigny ; lequel a remplacé dans ses copies la belle liturgie gallicane des temps mérovingiens. Alors, en face d'un tel parcours, le missel nouveau de 1970 fait faible figure. »

Le problème est surtout dans une mauvaise théologie du laïc

Plusieurs prêtres, intéressés par le problème liturgique, me l'ont souligné : la difficulté la plus grave est dans l'excroissance du pouvoir des laïcs : « *J'ai bien lu et examiné votre opuscule : Le problème de la réforme liturgique. Je suis bien d'accord avec les auteurs sur un glissement de l'aspect "sacrificiel" de la messe vers une espèce de "fête" de la Résurrection, qui fait un peu l'impasse sur le mystère de la croix. Mais le vrai problème aujourd'hui, me semble-t-il, vient surtout d'une mauvaise théologie du laïc, qui peu à peu fait glisser l'Église sur la pente d'un protestantisme déguisé. Le "sacerdoce royal des baptisés" est mis en bien des endroits au même niveau que le "sacerdoce ministériel des prêtres" qui ne sont plus que des délégués d'une communauté. Le mal dont souffre l'Église est plus profond que le simple aspect de la liturgie de la messe. Le nouvel Ordo missae de Paul VI n'est que le révélateur d'une théologie fautive du laïc : creuser cet aspect serait utile à l'Église, parce que c'est cela qui bloque aujourd'hui tant et tant de vocations* » (prêtre né en 1953). Partageant volontiers cette analyse, il me semble néanmoins que cette théologie déviante du laïc trouve sa racine dans la nouvelle conception du Mystère pascal, ainsi d'ailleurs que l'affirme Mgr Rouet dans son homélie : c'est parce que le sacrifice satisfaisant est délaissé que la notion de peuple de Dieu est devenue prédominante, que le sacerdoce royal du baptisé est mis en avant tandis que le sacrement de l'ordre, ontologiquement lié au sacrifice, est défiguré. Mais tout cela reste effectivement à analyser en profondeur.

Mais que disent les Pères de l'Église ?

Plusieurs ont fait le reproche au Problème de la réforme liturgique de ne pas citer les Pères de l'Église. Ce n'était pas son objet. L'argument utilisé était celui du Magistère infaillible, argument qui se suffit à lui-même, qui fait davantage autorité et qui s'expose plus simplement. Peut-être peut-on délaissé ce magistère au profit de l'antique Tradition des Pères ? Un prêtre m'écrit : « *Je suis persuadé – mais cela demanderait une étude qui pour l'instant n'est pas dans mes possibilités en raison du temps que cela exigerait – que la réalité du Mystère pascal est très présente chez les pères de l'Église et dans les anciennes liturgies fort antérieures au concile de Trente. C'est cette grande et antique Tradition que vos écrits laissent de côté pour braquer les projecteurs sur Trente et Saint Pie X. C'est cette grande Tradition que Vatican II remet en honneur pour le plus grand bienfait du peuple de Dieu.* » De telles études sont exaltantes. Pour y encourager mon confrère, je ne voudrais citer ici qu'un petit texte de saint Augustin, destiné à faire réfléchir quelque peu sur la prétendue objectivité du mémorial de la Pâque nouvelle : « *Il a été livré pour nos péchés, mais il est ressuscité pour notre justification.* » (Rom, 4, 25.) Ce mystère s'est accompli une seule fois, vous le savez parfaitement. Et, cependant, cette solennité semble renouveler et reproduire chaque année, à cette même époque, ce grand événement que la vérité, par la voix de toutes les Écritures, nous déclare ne s'être accompli qu'une seule fois. Gardons-nous de conclure, cependant, qu'il y ait opposition entre la vérité et cette solennité, ni que l'une nous induise en erreur, tandis que l'autre dirait vrai. La vérité nous enseigne que cet événement n'a eu lieu qu'une seule fois, mais cette solennité rappelle aux fidèles qu'ils doivent sans cesse en renouveler les effets dans leur cœur. La vérité nous fait connaître les faits tels qu'ils se sont passés, cette solennité ne les reproduit point en réalité, elle nous en fait célébrer la mémoire, et nous empêche ainsi de perdre le souvenir de ce qui s'est passé. [...] Si, en ef-

fet, la pensée ne prenait soin de confier à la mémoire le souvenir des faits accomplis, quelque temps après elle n'en retrouverait aucune trace. Ainsi, la pensée de l'homme bénit le Seigneur en considérant la vérité du fait, et les restes de sa pensée, que la mémoire conserve, célè-

brent solennellement le souvenir de ce fait, pour éviter le reproche d'ingratitude. Telle est la raison de la brillante solennité de cette nuit où, par ces pieuses veillées, les restes de notre pensée semblent renouveler la résurrection du Seigneur, que, par une considération plus vraie,

nous reconnaissons ne s'être accomplie qu'une fois. » (2° sermon pour la veille de la Pâque) Sans doute aucun, si chacun y met de la bonne volonté, nous sommes à l'aube d'une redécouverte de la grande et antique Tradition ; vienne ce jour !

REDECOUVRIR NOTRE SACERDOCE

avec saint Jean Chrysostome

« Ce n'est point un homme dont la puissance fait des offrandes le corps et le sang du Christ, mais ce même Christ qui a été crucifié pour nous. Le prêtre qui, debout, prononce les paroles saintes, est la figure du prêtre véritable ; mais la grâce et la vertu de ces paroles viennent de Dieu. Le prêtre dit : "Ceci est mon corps" et ces mots changent la nature des offrandes. La bénédiction du Seigneur, "croissez, multipliez-vous, et remplissez la terre" (Gen. I, 28), quoique n'ayant été prononcée qu'une fois, a conféré indéfiniment à la nature humaine le pouvoir de se perpétuer. Ainsi, cette parole du Sauveur une fois prononcée a suffi et suffira pour opérer sur la table de toutes les églises, depuis la dernière pâque du Christ jusqu'à nos jours et jusqu'à son avènement, l'accomplissement du plus parfait des sacrifices (1° homélie sur la trahison de Juda). La personne visible n'est pour rien dans ce qui s'accomplit, les offrandes déposées sur l'autel ne sont pas l'œuvre de la nature humaine, mais c'est la grâce de l'Esprit Saint qui, présente et répandue au milieu de nous, accomplit ce sacrifice mystique. Quoique la personne visible soit un homme, elle est l'instrument de l'action divine. Ne vous arrêtez donc pas à la nature de celui

que vous apercevez, mais pensez à la grâce que vous n'apercevez pas : des choses qui s'accomplissent dans le sanctuaire, aucune n'est humaine (1° homélie sur la Pentecôte). Le prêtre est là, debout, portant en lui non le feu [d'Élie], mais l'Esprit Saint ; il prie avec instance non pour que le feu du ciel tombe sur la victime et la dévore, mais pour que la divine grâce, descendant sur l'autel passe de là dans l'âme des assistants, l'enflamme et la purifie, la rende plus brillante que l'argent épuré dans le creuset (Traité sur le sacerdoce, livre 3) Quand nous l'avons vu [le prêtre] invoquant l'Esprit Saint, offrant le redoutable sacrifice, tenant chaque jour dans ses mains le Maître de l'univers, quelle n'est pas à nos yeux sa grandeur ? Quelle pureté, quelle ferveur n'exigerons-nous pas de lui ? Qui pourrait dire ce que doivent être les mains qui remplissent un tel office, la langue qui prononce de telles paroles, l'âme qui reçoit d'en haut ce souffle créateur ? Dans ce moment les anges se tiennent autour du prêtre, et le chœur entier des Vertus célestes acclame le Seigneur ; elles environnent l'autel pour honorer la victime. » (Traité sur le sacerdoce, livre 6).

Lettre à nos frères prêtres

Cette lettre se veut avant tout être un organe d'échanges avec les prêtres de l'Eglise de France. Puisque tout échange se doit d'être réciproque, nous lirons avec joie vos réactions. N'hésitez donc pas à nous écrire, en adressant toute correspondance à :

Lettre à nos frères prêtres, Abbé P. de La Rocque, Maison Lacordaire, 21150 Flavigny.

Bulletin d'abonnement

Prix au numéro : 15 francs ; **Abonnement annuel (4 numéros) : 50 francs – pour les prêtres : 30 francs**

Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de . . . 50 Fr.

Je parraine . . . prêtres pour leur abonnement annuel ;
Je verse donc la somme complémentaire de Fr.

Règlement à l'ordre de « SCSPX, Lettre à nos frères prêtres »

